



2017

# OÙ SE Baigner EN ALSACE ?

tous ensemble pour votre santé



## DES Baignades SURVEILLÉES, DES EAUX CONTRÔLÉES

La région Grand Est, de par sa diversité géographique, offre de nombreux sites où vous pourrez aller à la rencontre d'une nature préservée et propice aux activités de baignade. Pour vous permettre de trouver un environnement de qualité, l'Agence Régionale de Santé (ARS) surveille la qualité des eaux de baignade.

Chaque été, l'ARS réalise un programme de prélèvements sur chaque zone de baignade. Pour profiter au mieux de vos vacances, voici quelques informations sur la qualité des eaux des sites de baignade du Grand Est.

### LE CONTRÔLE DES Baignades

- La qualité de l'eau est contrôlée :
- tous les jours par le gestionnaire de baignade afin de détecter toutes anomalies,
  - toutes les deux semaines au moins par l'Agence Régionale de Santé.

Si les résultats ne sont pas conformes, la baignade est limitée ou interdite. Tous les résultats sont affichés sur les lieux de baignades, consultez-les !

### LEUR CLASSEMENT

A la fin de chaque saison estivale, un classement des sites de baignade est établi à partir des résultats d'analyses bactériologiques des quatre dernières années et permet d'apprécier globalement leur état sanitaire.



Classement des lieux de baignade (au verso)

## SOYEZ ATTENTIFS !

### PUCE DU CANARD

Afin d'éviter les risques de démangeaisons provoquées par la dermatite du baigneur ou « puce du canard » :

- Prenez une douche après chaque bain et frottez-vous bien avec une serviette.
- Evitez de vous baigner à proximité de végétaux, algues et plantes enracinées.

### CYANOBACTÉRIES

L'été, elles peuvent apparaître sous forme d'écume bleue, verte ou rouge à la surface de l'eau et produire des toxines dangereuses pour la santé. Ne vous baignez pas si vous constatez que l'eau a changé de couleur !



### GARE AUX TIQUES

Pour vous protéger contre la maladie de Lyme, recherchez la présence de tiques sur la peau et les vêtements. En cas de piqûres, enlever rapidement la tique à l'aide d'un tire-tiques uniquement, et surveillez la zone de piqûres pendant un mois. Consultez un médecin en cas de symptôme.

### CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Elles possèdent des poils urticants microscopiques qui peuvent provoquer des boutons, des démangeaisons, voire des lésions oculaires et respiratoires. Consultez un médecin en cas de symptôme.

- Ne pas s'approcher de ces chenilles ou de leurs cocons et surtout ne pas les toucher.
- Ne pas se promener ni se baigner à proximité d'un arbre porteur d'un nid.
- Eviter de vous frotter les yeux en cas d'exposition, prendre une douche et changer d'habits en rentrant.

### PENSEZ-Y

Pour tout problème dermatologique, ORL ou gastro entérique, consultez un médecin. Signalez la zone de baignade que vous avez fréquentée ainsi que le jour, l'heure et les activités pratiquées.

## QUELQUES CONSEILS

### Baignez-vous EN TOUTE SÉCURITÉ



- Choisissez toujours les zones de baignade surveillées (👁️) où l'intervention des équipes de secours est plus rapide. Respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade.
- Surveillez en permanence vos enfants au bord de l'eau et dans l'eau ; équipez-les de brassards adaptés ou d'un maillot de bain à flotteur.
- Ne surestimez pas vos capacités physiques ; en cas de crampe pendant la baignade, placez-vous sur le dos, calmez-vous au maximum, prenez de grandes inspirations et appelez à l'aide.

- Pour éviter tout risque d'accident, ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade et attendez environ 2 heures après un repas copieux avant de vous baigner.
- Entrez progressivement dans l'eau pour éviter toute hydrocution, surtout après une exposition prolongée au soleil ou un effort intense.
- Evitez la baignade dans un plan d'eau pendant et immédiatement après une pluie, le lessivage des sols pouvant dégrader temporairement la qualité sanitaire de l'eau.
- Ne mettez personne à l'eau de force. Ne faites pas boire « la tasse ».

**EN CAS D'URGENCE,**  
alertez les secours au 112 et au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes.



### PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL ET DE LA CHALEUR

- Ne vous exposez pas trop longtemps au soleil : recherchez l'ombre, évitez les expositions aux heures les plus chaudes de la journée, entre 12 h et 16 h.
- Utilisez une protection adaptée : crème solaire appliquée régulièrement, chapeau à larges bords, lunettes de soleil, vêtements secs...
- Protégez encore plus votre bébé et vos enfants, offrez-leur de l'ombre et donnez-leur à boire avant qu'ils ne le réclament.
- Faites attention à la prise de certains médicaments avant et pendant les expositions solaires ; pensez également à boire de l'eau régulièrement.

### RESPECTEZ QUELQUES RÈGLES D'HYGIÈNE

- Ne jetez pas vos déchets sur le sol (papiers, mégots, restes alimentaires...) et ne les enterrez pas non-plus : utilisez les poubelles.
- Utilisez les sanitaires mis à votre disposition.
- Par mesure d'hygiène, les animaux ne doivent pas fréquenter les plages.
- Pour éviter le risque d'affections dermatologiques, utilisez une serviette pour vous allonger sur le sol et profitez des douches mises à votre disposition.
- Evitez la baignade si vous êtes porteur d'une plaie cutanée.
- Signalez toute présence de déchets dangereux (tessons, seringues...) au poste de secours.

POUR PLUS D'INFORMATION :  
[www.soleil.info](http://www.soleil.info)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ GRAND EST  
Standard régional : 03 83 39 30 30  
[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)  
Retrouvez les dernières analyses sur : <http://baignades.sante.gouv.fr>







# SITES DE BAINNADE



Les conditions d'accès aux sites de baignade sont fixées par les exploitants. Avant de vous déplacer, il est conseillé d'appeler pour connaître ces conditions (accès libre ou réservé, gratuit ou payant, baignade surveillée, etc.)



**QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE**

**E** ★★★ EXCELLENTE QUALITÉ

**B** ★★ BONNE QUALITÉ

**S** ★ QUALITÉ SUFFISANTE

**I** QUALITÉ INSUFFISANTE

**NON CLASSÉ**  
Nouvelle baignade ou nombre de prélèvements insuffisants

Commune	Lieu de baignade	Téléphone	Qualité de l'eau 2016	
1 BEINHEIM	Etang de la Chapelle	03 88 53 04 04	E	
2 BENFELD	Baignade municipale	03 88 74 39 83	E	
3 BISCHHEIM	Baignade municipale La Ballastière	03 88 83 26 20	E	
4 BRUMATH	Baignade municipale La Hardt	03 88 51 85 38	E	
5 ERSTEIN	Baignade municipale Wagelroth	03 88 98 09 88	E	
6 GAMBESHEIM	Zone de loisirs	03 88 96 42 59	E	
7 GERSTHEIM	Camping Clair Ruisseau	03 88 98 30 04	E	
8 HUTTENHEIM	Baignade municipale Husacker	03 88 74 43 48	E	
9 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	Baggersee	03 88 40 33 12	E	
10 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	Lac Achard	03 88 66 41 63	E	
11 KESKASTEL	Centre de loisirs	03 88 00 19 25	B	
12 LAUTERBOURG	Baignade municipale Les Mouettes	03 88 54 68 60	E	
13 LEMBACH	Camping-plage du Fleckenstein	03 88 94 40 38	I	
14 REICHSTETT	Baignade municipale Neublitz	03 88 20 51 30	I	
15 ROESCHWOOG	Camping-plage Staedly	03 88 86 42 18	E	
16 SELTZ	Camping-plage Les Peupliers	03 88 86 52 37	E	
17 SELTZ	Centre plein air du Salmengrund	03 88 86 85 90	E	
18 WITTISHEIM	Baignade municipale	03 88 85 23 44	E	
19 COLMAR	Base nautique de Colmar-Houssen	03 89 21 65 49	E	
20 KRUTH	Lac de Kruth Wildenstein	-	E	
21 REININGUE	Plan d'Eau de Reiningue	03 89 55 40 15	E	